

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### **Démarrage des souscriptions des parts d'un Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée :**

#### **FCPR INJAZ FUND**

Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée  
Régis par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83  
du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents

**Agrément du CMF N° 24-2025 du 24 juin 2025**

**Visa N° 26-1173 du 17 mars 2026**

La société de gestion Alternative Capital Partners porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts du fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « FCPR INJAZ FUND » commence le **lundi 23 mars 2026**.

Le fonds « FCPR INJAZ FUND » présente les caractéristiques suivantes :

<b>Dénomination :</b>	<b>FCPR INJAZ FUND</b>
<b>Siège social :</b>	Immeuble Yosr, Apt 9 & 10, Rue du lac Victoria, Les Berges du Lac 1053 - Tunis
<b>Forme juridique :</b>	Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée
<b>Textes applicables :</b>	Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents
<b>Objet social :</b>	La participation pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession ou sa cession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des sociétés
<b>Montant cible :</b>	30 015 000 Dinars répartis en 30 000 Parts A de 1 000 Dinars chacune et 15 Parts B de 1000 Dinars chacune
<b>Durée :</b>	10 ans à compter de la date de sa constitution avec possibilité de prorogation de deux périodes successives d'un an chacune
<b>Date d'agrément :</b>	24 juin 2025
<b>Date de visa :</b>	17 mars 2026
<b>Fondateurs :</b>	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS et ARAB TUNISIAN BANK
<b>Gestionnaire :</b>	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS
<b>Dépositaire :</b>	ARAB TUNISIAN BANK
<b>Distributeur :</b>	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS

Pour plus d'informations sur le fonds « FCPR INJAZ FUND », un prospectus d'émission visé par le Conseil du Marché Financier en date du 17 mars 2026, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.